



Assemblée générale

Distr. générale
21 septembre 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Point 20 b) de l'ordre du jour

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale : assistance économique spéciale à certains pays ou régions

Assistance humanitaire à la Somalie et soutien au relèvement économique et social du pays

Rapport du Secrétaire général*

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1	3
II. La situation socioéconomique	2–27	3
A. Situation politique et problèmes de sécurité	5–11	3
B. Questions humanitaires	12–20	4
C. Questions économiques	21–27	5
III. Assistance apportée à la Somalie par les organismes des Nations Unies	28–62	6
A. Sécurité alimentaire et développement rural	31–37	7
B. Santé et nutrition	38–42	8
C. Eau et assainissement	43–46	8
D. Éducation	47–48	9
E. Droits de l'homme et égalité entre les sexes	49–50	9
F. Rapatriement et réinsertion	51–53	10
G. Programmes de développement	54–60	10
H. Coordination et sécurité	61–62	11

* Le présent rapport est soumis tardivement du fait de l'évolution de la situation en Somalie.



IV. Assistance apportée par les États Membres	63–64	11
V. Relevé de conclusions	65–70	11

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 55/168 de l'Assemblée générale, en date du 14 décembre 2000, dans laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général de prendre toutes les mesures voulues en vue de l'application de ladite résolution et de lui présenter un rapport à ce sujet à sa cinquante-sixième session. Il fait le bilan de la situation actuelle en Somalie, en décrivant les activités d'assistance humanitaire et d'aide au relèvement menées par l'Organisation des Nations Unies et ses partenaires pendant l'année écoulée et met l'accent sur les domaines d'assistance à privilégier en fonction du cours prévisible des événements.

II. La situation socioéconomique

2. En Somalie, les systèmes politiques, économiques et sociaux établis qui régissent la collectivité et lui assurent des moyens d'existence ont été bouleversés et transformés par plus de 10 ans de conflit et d'épisodes récurrents de sécheresse et d'inondations. Au début des années 90, au plus fort de la guerre civile, ces facteurs se sont conjugués pour déclencher une crise humanitaire d'une formidable ampleur. La famine, les poussées épidémiques et, plus directement, la violence, ont entraîné la mort de quelque 400 000 personnes.

3. Si la détresse des Somaliens n'est plus aussi perceptible depuis le départ de l'Opération des Nations Unies en Somalie en 1995, la longue succession de troubles civils et la stratification économique du pays réduisent la capacité de nombreux Somaliens à faire face à de nouvelles épreuves voire même de satisfaire à leurs besoins les plus immédiats. C'est pourquoi la Somalie enregistre certains des taux de mortalité, de morbidité et de malnutrition les plus élevés au monde.

4. En moyenne, 17 % des Somaliens souffrent de malnutrition générale et 4 % de malnutrition avancée. Le taux de mortalité infantile est de 132 pour 1 000 naissances vivantes, pour un taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans de 224 ‰. Le taux de mortalité maternelle est de 1 600 pour 100 000 naissances vivantes. Les taux de morbidité sont impossibles à établir par manque d'infrastructures sanitaires, mais les Somaliens les plus pauvres sont exposés à la tuberculose, au paludisme, à la rougeole, au choléra et au kala-azar. La pénurie d'eau potable (28 % environ de la population

en dispose) et le faible accès à l'enseignement primaire (13,8 % des enfants sont scolarisés) ne font qu'illustrer les graves carences des services sociaux de base dont pâtit la majorité de la population.

A. Situation politique et problèmes de sécurité

5. Plusieurs grands événements politiques ont eu lieu en Somalie pendant la période à l'examen. Il s'agit de la création du Gouvernement national de transition (GNT) à Mogadishu en octobre 2000; la formation du Conseil pour la réconciliation et la restauration de la Somalie par des chefs de faction opposés au GNT en mars 2001; la tenue d'un référendum en mai 2001 sur la Constitution de la « République de Somaliland » autoproclamée et la fin de la période initiale de trois ans de la Charte du Puntland en juillet 2001.

6. À ce stade, toutefois, ces événements n'ont pas eu de répercussions notables sur le quotidien des Somaliens. La carte sociopolitique de la Somalie reste divisée entre les zones relativement stables du nord-ouest et du nord-est et la relative insécurité de la zone méridionale.

7. Les populations civiles sont toujours victimes de violences sporadiques dans les régions méridionales. En avril 2001, dans la région de Gedo, les affrontements qui ont eu lieu aux abords de la ville de Bulla Xawa ont provoqué le départ de quelque 10 000 personnes vers le nord du Kenya et la mort d'une trentaine d'autres. En outre, les ports méridionaux de Kismayo et de Merca servent toujours de décor à des conflits sporadiques entre intérêts politiques rivaux. Les rivalités qu'entraîne l'usage des ressources, en particulier des terres et des infrastructures urbaines, continuent à attiser la violence, notamment les incendies de villages. C'est pourquoi il est souvent difficile de desservir les populations vulnérables des vallées de la Djouba et du Chebeli.

8. À Mogadishu, le Gouvernement national de transition est parvenu à obtenir l'appui de deux des cinq factions qui s'opposaient à lui. Par ailleurs, il a poursuivi sa politique de régularisation des milices et d'achat et de contrôle des véhicules blindés dits « technicals ». Il a également établi 14 postes de police dans la ville. Il reste toutefois plusieurs factions aux effectifs militaires puissants opposées au GNT dans la ville. Parmi les affrontements, on citera l'incident sur-

venu en mai 2001 au port de Mogadishu entre les milices contrôlées par Hussein Aideed et celles appartenant à l'éminent homme d'affaires Abdulle Delaf, qui a fait 50 morts et 150 blessés. Ultérieurement, pendant six jours de part et d'autre du week-end du 9 juillet, des affrontements survenus dans la partie nord de Mogadishu entre divers sous-clans des Abgaal, suivis d'accrochages entre les milices Ayr et les milices appartenant aux chefs de faction Osman Ato et Hussein Aideed, ont fait plus de 100 morts et de nombreux blessés.

9. L'instabilité permanente du sud de la Somalie a compromis les programmes d'aide. De vastes régions comme Mogadishu, la basse vallée et la vallée centrale de la Djouba, le sud de la région de Gedo et la basse vallée du Chebeli sont fermées aux activités courantes de suivi et d'intervention des organismes internationaux. Du fait de cette insécurité, plusieurs organismes ont retiré leurs effectifs pendant l'année, comme Médecins sans frontières Belgique, qui a quitté Kismayo, ou ont arrêté une bonne partie de leurs opérations, comme World Vision à Buale et Médecins sans frontières Espagne et Action contre la faim à Mogadishu. Le problème le plus fréquemment rencontré par toutes les organisations actives en Somalie – au nord comme au sud – est le règlement des différends contractuels et l'usage fréquent qui est fait de la violence en dernier recours.

10. L'incident le plus dramatique ayant pesé sur les programmes d'aide est l'enlèvement de six fonctionnaires internationaux des Nations Unies et de trois agents de Médecins sans frontières Espagne fin mars à Mogadishu. Bien que tous aient été libérés, l'attaque initiale a coûté la vie à des Somaliens et a détruit le quartier général d'une organisation non gouvernementale (ONG). Cette attaque a fait suite à l'enlèvement de deux expatriés qui travaillaient pour l'ACF en juillet 2000. Ainsi, il n'y a plus de personnels expatriés à Mogadishu et l'on a dû mettre un frein aux principales interventions d'assistance dans la ville.

11. De nombreuses organisations intergouvernementales comme l'Organisation de l'Unité africaine et l'ONU ne cessent d'exhorter les diverses parties somaliennes à régler leurs différends politiques par des moyens pacifiques. Toutefois, en attendant que le pays ne se réconcilie durablement, la violence entre factions et la violence criminelle continuent de ruiner l'existence des Somaliens et de limiter gravement la couverture et l'impact des programmes d'aide.

B. Questions humanitaires

12. Pendant l'année écoulée, l'urgence a reculé du fait des bonnes conditions météorologiques et des récoltes abondantes. Les gains qui en ont résulté n'ont pas suffi toutefois pour rompre l'alternance des périodes de prospérité et de pauvreté pour les ménages à faible revenu ou à revenu moyen.

13. Aujourd'hui, cette précarité est exacerbée par plusieurs facteurs : en effet, les pluies *gu* n'ont pas été aussi abondantes que d'habitude dans les principales régions de production vivrière du sud; l'interdiction d'exporter du bétail dans le nord a provoqué un ralentissement de l'activité économique; le pays a connu l'insécurité et les conflits violents, et l'introduction de nouveaux billets libellés en shillings somaliens a eu des effets inflationnistes. Ces facteurs ne devraient pas menacer la survie de la population à grande échelle pendant les six mois à venir. Toutefois, avec des taux de malnutrition moyens constants de 15 à 20 % dans les zones les plus vulnérables, et des taux de mortalité infantile pouvant aller jusqu'à 222 ‰, les organismes d'aide devront continuer à fournir un volume d'aide humanitaire conséquent pour prévenir de nouveaux décès et la rapide détérioration du niveau de vie de la population.

14. Étant donné que les pluies *gu* ne se sont guère manifestées dans le sud de la Somalie, dans les régions de Bay, Bakol, Gedo et Hiran, la production de sorgho, la principale culture vivrière du pays, va gravement diminuer. On ne pourra évaluer l'ampleur de l'insécurité alimentaire qu'en octobre-décembre. Les populations les plus touchées seront les agropasteurs qui sont près de 400 000 dans les régions susmentionnées.

15. Les bassins versants de ces régions sont déjà en train de s'assécher, bien que l'état des pâturages soit proche des normes saisonnières et que les stocks alimentaires des ménages soient jugés suffisants (quoiqu'en baisse) comme suite aux bonnes récoltes de l'an dernier. La pénurie d'eau devrait faire déplacer des effectifs de population supérieurs à la normale et risque d'accroître la prévalence des maladies.

16. La sécurité alimentaire risque de se détériorer rapidement dans le sud de la Somalie une fois publiée la présente évaluation initiale si l'une ou l'autre des hypothèses ci-après est sensiblement réévaluée : i) hausse des cours des produits de base;

ii) détérioration des termes de l'échange pour la main-d'oeuvre, le lait et les produits agricoles; iii) application de restrictions aux voies de transport, à l'accès aux marchés et aux réseaux familiaux permettant les échanges avec les régions productrices d'excédents (par exemple les régions de la Djouba et du Chebeli).

17. Une seule mauvaise récolte ne déclenche pas à elle seule la crise. À cet égard, le volume des pluies saisonnières *deyr* et la récolte qui en résultera fin 2001 constituent le plus gros facteur de risque à suivre de près. Au-delà des mesures à caractère immédiat, il faudra mettre l'accent sur les causes structurelles de la vulnérabilité et trouver notamment des solutions aux problèmes sanitaires chroniques, en garantissant l'accès aux services sociaux de base et en aidant les ménages les plus défavorisés à renflouer leurs réserves.

18. Dans les régions septentrionales, l'interdiction d'exporter le bétail empêche toujours les ménages les plus pauvres d'accéder aux services sociaux de base et aux produits alimentaires. Parmi les groupes les plus vulnérables figurent les personnes déplacées de l'intérieur et les citadins pauvres (dont les activités sont tributaires du commerce dans les deux cas) ainsi que les familles d'éleveurs défavorisées (qui reçoivent moins d'envois de fonds et doivent trouver des emplois en ville pour survivre). Les effets de l'interdiction d'exporter le bétail ont été atténués par des conditions ambiantes favorables en 2000 et par l'accroissement des envois de fonds de la diaspora.

19. Vers la fin de la saison sèche, en avril, de nombreux groupes d'éleveurs ont été forcés de s'endetter pour se procurer de l'eau, et le bétail des zones côtières d'Awdal a péri faute de pâturages et d'eau. L'arrivée des pluies *gu* a remédié à cette situation. Toutefois, si la saison *deyr* n'est pas favorable dans le nord-est et le nord-ouest, la production nationale risque de ne plus pouvoir amortir le choc de la crise économique et les pénuries alimentaires risquent de s'étendre à tout le pays. Il faut donc surveiller la situation en permanence.

20. À ce jour, la poussée annuelle de choléra a fait moins du quart des victimes de l'épidémie de l'an dernier. Si cette tendance s'affirme, ce sera l'épidémie la plus bénigne depuis 1994. Depuis le 1er janvier, on a recensé 1 636 cas de choléra et 116 décès au total, d'où un taux de létalité de 7,1 %. Une nouvelle poussée de choléra signalée à Luuq, dans la région de Gedo, est actuellement à l'examen. On n'a observé aucune évolu-

tion notable des autres maladies les plus courantes, comme le kala-azar, la rougeole et le paludisme.

C. Questions économiques

21. La vulnérabilité de la Somalie est trop souvent imputée à l'aridité du pays. Certes, les facteurs écologiques ne sont pas négligeables : en 1997, les pluies liées au phénomène El Niño ont provoqué des inondations massives, déclenché des poussées épidémiques et endommagé des infrastructures, et plus récemment, la pluviométrie insuffisante a donné lieu à des récoltes médiocres, mais ces phénomènes occultent les principaux facteurs économiques qui sous-tendent la vulnérabilité du quart de la population somalienne. Il s'agit de facteurs liés à l'activité humaine qui viennent s'ajouter aux aléas des phénomènes naturels.

22. **Épuisement du capital et destitution.** La violence politique a paralysé les moyens productifs des ménages ruraux et forcé des centaines de milliers de Somaliens à fuir leurs foyers. Cette perte de capital, y compris des terres et du bétail, a plongé dans la plus noire des misères des ménages préalablement autosuffisants.

23. **Atouts limités de l'essor économique.** Le décalage entre le taux de production et le taux élevé de chômage urbain s'est traduit par une très faible rémunération du travail, même si la demande de main-d'oeuvre a nettement augmenté. Les termes de l'échange inégaux entre le capital (limité en volume) et la main-d'oeuvre (abondante) font que les emplois offerts aux pauvres dans le secteur privé ne sont assortis que du salaire minimal. Cela ne permet pas aux pauvres de dégager une épargne ou des investissements suffisamment élevés pour pouvoir se doter de nouveaux moyens de production.

24. **Manque d'infrastructures et de services sociaux.** Comme les investissements publics dans les services sociaux ont progressivement diminué pendant les années 80, la plupart des matériaux, de l'équipement et des compétences requises pour assurer et maintenir les biens publics ont été réduits à néant ou déplacés pendant la guerre civile. Le commerce et les transports souffrent de la piètre qualité du réseau routier et de l'insécurité qui règne le long des principaux axes. En dépit de tous les efforts déployés par les organismes des Nations Unies, des ONG et des donateurs, l'accès du public aux prestations est restreint par la

concentration des projets dans les zones urbaines, la diminution du nombre d'organismes actifs dans le sud et la baisse continue des ressources disponibles.

25. **Absence de gestion macroéconomique.** Les importantes quantités de billets libellés en shillings somaliens qui sont arrivées à Mogadishu ont causé une inflation galopante. Si le shilling est resté stable dans l'ensemble pendant des années, avec un taux de change s'établissant entre 8 000 et 10 000 shillings pour 1 dollar des États-Unis, l'accroissement de la masse monétaire a provoqué la dévaluation de la monnaie à plus de 20 000 shillings pour 1 dollar en 2001. Les ménages pauvres ou à revenu moyen qui sont les plus nombreux à détenir des shillings sont désormais dans l'incapacité d'acheter des produits alimentaires importés, sans compter que la valeur de l'épargne qu'ils ont pu accumuler a diminué de moitié.

26. **Dépendance par rapport aux marchés et instabilité.** Très peu de ménages somaliens arrivent à survivre par le seul biais de la production de subsistance. Ils tendent plutôt à échanger du bétail et des produits agricoles locaux contre des produits alimentaires importés et d'autres articles durables. Étant donné que l'offre de produits locaux est variable, que l'accès aux marchés urbains n'est pas toujours assuré et que la demande émanant de certains marchés régionaux est irrégulière (comme le montrent les interdictions frappant occasionnellement l'exportation de bétail), la capacité des producteurs somaliens à exploiter les marchés à leur avantage peut considérablement fluctuer.

27. **Appui social et envois de fonds.** La solidarité clanique, communautaire et familiale et la redistribution des ressources contribuent pour beaucoup à amortir les pires effets des difficultés et des crises récurrentes. Ainsi, la diaspora somalienne joue un rôle de premier plan en renvoyant une partie des salaires gagnés à l'étranger aux familles restées en Somalie. Il reste que ce système profite essentiellement aux membres des classes moyennes urbaines qui – l'occasion s'étant présentée avant la guerre d'aller étudier ou travailler à l'étranger – sont plus nombreux à avoir des parents expatriés.

III. Assistance apportée à la Somalie par les organismes des Nations Unies

28. Les organismes des Nations Unies ont coopéré avec plus de 60 organisations non gouvernementales internationales et avec le mouvement de la Croix-Rouge qui, avec les donateurs, constituent l'Organe de coordination de l'aide en Somalie. Au cours des 12 mois écoulés, plus de 100 millions de dollars ont été versés sous forme d'aide, dont quelque 50 millions par l'intermédiaire du système des Nations Unies. Les organismes des Nations Unies ont adopté une stratégie humanitaire de développement à quatre dimensions conçue pour améliorer l'accès aux services sociaux et créer des conditions propices à la paix et à la réconciliation. Les quatre volets de cette stratégie sont les suivants : i) assurer l'accès aux populations vulnérables; ii) assurer la sécurité des opérations; iii) offrir assistance et protection; et iv) améliorer la coordination, la sécurité et les services d'appui.

29. La Somalie demeure cependant l'un des terrains d'opération les plus difficiles du monde. Tous les organismes des Nations Unies y maintiennent une présence permanente mais depuis 1995 les organismes internationaux d'aide sont basés au Kenya et, comme dans toute opération transfrontière, l'assistance est extrêmement onéreuse et difficile à fournir. Ces opérations ne vont pas sans un certain nombre de problèmes, parmi lesquels l'accès limité et aléatoire aux populations du fait de l'insécurité; la présence insuffisante des partenaires internationaux dans la majeure partie du sud et du centre de la Somalie; le financement limité ou tardif, qui compromet les activités de prévention et d'autres activités à long terme; et le fait que les attentes et les besoins de la communauté dépassent largement les moyens de nombreux organismes.

30. En dépit des conditions d'intervention malaisées qui règnent en Somalie, les organismes des Nations Unies sont parvenus à atteindre plusieurs des objectifs énumérés dans l'Appel global interinstitutions des Nations Unies en faveur de la Somalie pour 2001.

A. Sécurité alimentaire et développement rural

31. La sécurité alimentaire étant mieux assurée en Somalie à la fin 2000, le Programme alimentaire mondial a modifié sa stratégie d'approvisionnement alimentaire d'urgence et opté pour une aide davantage axée sur la notion de rémunération alimentaire du travail et sur l'assistance sociale. Les besoins sont restés limités au cours des neuf derniers mois et les stocks alimentaires du Programme ont donc été raisonnablement suffisants au cours du premier semestre 2001. Toutefois, la vulnérabilité de la population risque de s'accroître dans de nombreuses régions du pays et le PAM s'attend à une très forte augmentation des besoins en approvisionnement au cours des derniers mois de l'année. Sous réserve d'une évaluation plus définitive par le Groupe d'évaluation de la sécurité alimentaire du produit des récoltes de la saison des grandes pluies (*gu*), le PAM estime actuellement qu'au minimum 20 000 tonnes de vivres (d'une valeur de 16,4 millions de dollars) seront nécessaires pour assurer l'aide alimentaire d'ici à la fin juin 2002.

32. Selon les estimations, 1,3 million de personnes ont reçu une aide alimentaire du PAM en Somalie, soit 15 296 tonnes de vivres, dont 62 % sont allées à la population vivant dans le sud de la Somalie, 25 % à celle du nord-ouest et 13 % à celle du nord-est. Sur l'ensemble de cette aide, 12 % ont été utilisés aux fins des activités de secours, 62 % aux fins des activités de redressement et de relèvement dans le cadre de la stratégie de rémunération alimentaire du travail, les 26 % restants ayant servi à aider diverses institutions sociales comme les centres de santé maternelle et infantile, les établissements de soins, les centres de traitement de la tuberculose, les projets pilotes de cantines scolaires et les programmes d'alphabétisation des adultes.

33. Les efforts combinés des organismes d'aide alimentaire, en particulier du PAM, de la Cooperative for Assistance and Relief Everywhere (CARE) et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), ont contribué à la réduction des taux de malnutrition et à la stabilisation des prix des produits alimentaires. En apportant rapidement l'aide alimentaire nécessaire et en mettant à profit les bonnes récoltes, il a été possible d'éviter les pénuries alimentaires et la famine généralisée.

34. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a fourni à 16 500

agriculteurs en difficulté 330 tonnes de semences et d'outils, 20 000 paquets de semences et 40 000 houes, afin d'encourager la production alimentaire des foyers dirigés par des femmes et la diversification des cultures dans les familles d'agriculteurs vivant dans les zones pluviales et irriguées. Pour accroître la production de légumes destinée à la consommation familiale et à la vente sur les marchés locaux, l'exploitation de potagers individuels est encouragée et des informations sur les besoins nutritionnels sont diffusées pour aider les foyers dirigés par des femmes qui se trouvent dans les zones fluviales. La FAO a aidé à installer 35 vannes dans le cadre de travaux liés à la culture et à la prévention des inondations et huit autres vannes ont été installées au cours du premier semestre 2001.

35. L'intervention d'urgence menée par la FAO et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) lors des inondations qui se sont produites dans la vallée du Djouba inférieur ont permis de reconstruire les habitations du village d'Arare. Les berges du Djouba ont en outre été remises en état afin de colmater les brèches qui s'étaient créées sur la rive est, entre Jammame et Jilib. Soixante-quinze tonnes de semences de maïs et 35 tonnes de semences de dolique ont été distribuées aux agriculteurs vulnérables du district de Jammame pour être plantées durant la saison des grandes pluies.

36. La FAO et le PNUD ont étudié ensemble la manière dont l'ONU pourrait promouvoir les initiatives visant à faire lever l'embargo sur les importations de bétail imposé par les États du Golfe aux pays de la corne de l'Afrique. Les activités des deux organismes tendaient à i) encourager les négociations sur le commerce du bétail entre les pays importateurs et les pays exportateurs; ii) élaborer des assurances de qualité à l'exportation à plus long terme et dûment réglementées et obtenir la levée des interdictions en vigueur; et iii) parvenir au consensus technique et scientifique voulu sur les manières de lutter contre la transmission des maladies. L'un des pays importateurs, à savoir les Émirats arabes unis, a levé la principale interdiction et d'autres ont entamé un dialogue permanent sur les aspects techniques, commerciaux et politiques.

37. Le Groupe d'évaluation de la sécurité alimentaire continue à surveiller la situation et à signaler rapidement les besoins urgents. En collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et d'autres partenaires, le Groupe assure la surveillance nutritionnelle et fournit à ses partenaires une formation

et un appui technique. Le fonds spécial provenant de la campagne « Telefood » a permis de financer les activités agricoles dans les régions du Chebeli inférieur, de Bay et d'Hiran. Ces activités ont été menées par des organisations non gouvernementales locales

B. Santé et nutrition

38. L'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en partenariat avec des ONG et les autorités et les collectivités locales, ont vacciné contre la polio un nombre d'enfants estimé à 1 million, tout en continuant à approvisionner en médicaments essentiels et en matériel médical de base quelque 350 dispensaires disséminés sur l'ensemble du territoire somalien. Les articles médicaux, en particulier le matériel et les médicaments, sont fournis en quantités suffisantes par l'UNICEF à l'appui de l'action menée par tous les acteurs du secteur des soins de santé primaire, partout en Somalie. Il s'agit notamment de trousseaux de soins contre le paludisme et le choléra et de fournitures nécessaires au programme élargi de vaccination destinées aux établissements de soins de santé maternelle et infantile, aux postes sanitaires, aux accoucheuses traditionnelles et aux agents de santé communautaire. Plus de 15 000 personnes ont bénéficié des programmes d'alimentation complémentaire dans le centre et le sud de la Somalie.

39. Le système normalisé d'information sanitaire, qui faisait défaut en Somalie, a fini par être mis en place grâce aux efforts conjoints de l'OMS, de l'UNICEF et du Groupe d'évaluation de la sécurité alimentaire et d'autres partenaires de l'Organe de coordination de l'aide en Somalie dans toutes les régions du pays. En outre, un système de réseaux de détection rapide des épidémies de choléra, de méningite, de rougeole, de diarrhée sanglante et d'autres maladies a été mis en place dans toutes les régions également. Ce système permet de comparer les données et constitue donc un précieux outil d'intervention d'urgence et de suivi de la situation sanitaire. La surveillance des épidémies de maladies contagieuses s'est faite à l'échelle nationale et des activités de lutte contre le choléra ont été organisées dans le Puntland et dans le sud et le centre de la Somalie. Par ailleurs, dans le cadre de la préparation aux situations d'urgence, l'OMS a formé 55 techniciens à l'appui aux laboratoires et 93 agents sanitaires pour renforcer les capacités locales à réagir en cas de crise liée à une épidémie.

40. Des programmes et des ateliers de formation ont été organisés dans tout le pays à l'intention des autorités et des collectivités locales afin de renforcer leurs capacités de gestion des services de santé. Plus précisément, l'UNICEF a financé cinq ateliers régionaux de planification sanitaire et la formation des membres de cinq directions de la santé au titre de la décentralisation des structures de gestion sanitaire du Somaliland. L'OMS a pour sa part poursuivi sa campagne d'information sur les questions de santé mentale et a fourni aux partenaires concernés les médicaments psychotropes et la formation dont ils avaient besoin.

41. La Somalie est l'un des cinq seuls pays dont il a été décidé, au titre de l'initiative mondiale spéciale, de financer le programme de lutte contre la tuberculose au moyen du fonds mondial pour l'achat de médicaments. L'OMS a encouragé l'ouverture en Somalie de cinq nouveaux centres de soins de la tuberculose. De nouvelles initiatives ont été lancées pour améliorer l'intégration fonctionnelle dans d'autres actions intersectorielles des activités déjà engagées dans le domaine de la santé. Il s'agit notamment de rénover le centre de soins maternels et infantiles de Bossasso, qui offre aux femmes une éducation et des services de santé, et d'en moderniser les installations sanitaires.

42. En collaboration avec le Groupe de travail sur la nutrition de l'Organe de coordination de l'aide en Somalie, la FAO et l'UNESCO ont conçu des matériels éducatifs sur la nutrition destinés aux membres de la communauté et aux agents locaux, et ont également organisé une formation pilote axée sur la nutrition et élaboré un guide sur ce sujet, à l'intention des instituteurs.

C. Eau et assainissement

43. L'UNICEF, en partenariat avec des ONG et les autorités et les collectivités locales, a remis en état les systèmes urbains d'approvisionnement en eau et, dans les zones rurales, les puits tubulaires et les puits creusés à la main. Au total, quatre réseaux urbains et semi-urbains ont été réparés ou construits dans le pays et l'on a remis en état plusieurs puits de sonde et mini-réseaux (9 dans le nord-ouest, 11 dans le nord-est et 33 dans le sud et le centre de la Somalie). Dans le sud et le centre du pays, 123 puits équipés de pompes manuelles ont été forés, et 40 autres au nord, 20 dans le Puntland et 20 au Somaliland, ce qui donne à près de 500 000 personnes un accès plus facile à l'eau salubre.

44. Dans le sud et le centre du pays, la priorité était de restaurer et de moderniser les systèmes d'adduction en eau des zones rurales. À cet égard, la pratique du partage des coûts liés aux activités de rénovation a contribué à la réussite du projet engagé. Dans les régions du nord (Puntland et Somaliland), l'accent a été mis sur la modernisation et la construction de nouveaux réseaux de distribution de l'eau pour les localités urbaines et les principales autres localités, en collaboration avec les ministères compétents.

45. L'UNICEF a fourni le matériel nécessaire à la lutte contre les épidémies et à l'amélioration des systèmes d'approvisionnement en eau salubre des établissements urbains. Par ailleurs, des latrines et des lavabos ont été construits dans les écoles et l'on a entrepris de renforcer les capacités d'élaboration de stratégies et de politiques avec les autorités locales.

46. La FAO, en collaboration avec le PNUD, a mis en place un système de gestion de l'information sur l'eau afin de rationaliser la collecte et l'analyse des données relatives aux ressources en eau, en particulier dans les zones sujettes aux sécheresses et aux inondations.

D. Éducation

47. Grâce à l'action de l'UNICEF et de l'UNESCO, menée en partenariat avec des ONG et les autorités et les communautés locales, le taux brut de scolarisation au niveau du primaire a augmenté de 34 % au cours des 18 mois écoulés. Ce chiffre reflète notamment une augmentation de 35 % de la fréquentation scolaire des filles, la construction de 50 nouvelles écoles dans des zones d'accès difficile, la création de comités d'éducation communautaire dans 800 établissements et la formation en cours d'emploi dispensée aux nouveaux enseignants. L'organisation d'activités récréatives et sportives et la construction des installations connexes ont également été encouragées.

48. Treize programmes de spécialisation (deuxième et troisième années) ont été élaborés dans différents domaines (menuiserie, confection, maçonnerie, fabrication de métaux, installations électriques, agriculture et création d'entreprises) et les élèves concernés ont reçu des matériels et des ouvrages de référence. Ces services ont également été offerts à l'appui des initiatives en faveur de la paix et de la réconciliation dans le cadre d'une initiation à l'enseignement de base et à

l'enseignement professionnel liés à la démobilisation des jeunes miliciens.

E. Droits de l'homme et égalité entre les sexes

49. Le Haut Commissariat aux droits de l'homme, l'UNICEF, le PNUD et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), en collaboration avec des partenaires locaux et internationaux, se sont notamment employés à intégrer dans tous les programmes de l'ONU les questions relatives aux droits de l'homme et à l'égalité entre les sexes. De cet effort sont issues des directives et des initiatives communes touchant à la lutte contre la pratique de la mutilation génitale féminine, à la formation des juges et des policiers et à la promotion du secteur de la justice. L'UNICEF, avec l'assistance d'UNIFEM, a continué de travailler avec les chefs de file religieux, à éduquer la population et à faire campagne contre la mutilation des femmes. L'UNICEF et UNIFEM soutiennent l'action en faveur de la participation des femmes à la conduite des affaires publiques et aux activités des groupes d'entraide.

50. Pour donner aux femmes davantage de moyens de contribuer à l'établissement de la paix, UNIFEM a constitué avec l'Office allemand de la coopération technique (GTZ) une base de données sur la démobilisation et la réintégration des anciens soldats et des personnes qui sont à leur charge dans le nord-ouest de la Somalie. UNIFEM a également entrepris une étude préliminaire sur le rôle des femmes dans les efforts de démobilisation à Mogadishu, posant ainsi les bases d'un programme de démobilisation qui reflète les dimensions sexospécifiques. Les institutions des Nations Unies ont quant à elles fait prévaloir le rôle des femmes dans le dialogue interclanique dans le cadre du programme pour une culture de la paix. L'UNICEF et UNIFEM ont pris position pour les droits des femmes et l'élimination de toutes les formes de discrimination, durant les campagnes menées à l'occasion de la Journée internationale de la femme et d'autres activités. UNIFEM a de plus activement contribué à la promotion du dialogue interclanique entre les femmes afin d'encourager la réconciliation, en particulier dans les régions de Jowhar, du bassin inférieur du Chebeli et de Bay.

F. Rapatriement et réinsertion

51. En 2000 et 2001, le HCR a continué d'encourager les retours volontaires et la réinsertion initiale des Somaliens rapatriés, conformément à l'approche qu'il avait énoncée à ce sujet à la fin 1999. Au cours de la période considérée, le HCR a aidé à retourner dans leur région d'origine 51 481 réfugiés, dont 50 340 se trouvaient en Éthiopie, 886 à Djibouti et 255 au Yémen. La plupart de ces réfugiés se sont installés dans les régions du nord-ouest et du nord-est, les autres ayant décidé de s'établir à Mogadishu.

52. L'une des principales activités du HCR, en collaboration avec les autorités, a consisté à observer de près l'installation des rapatriés et à veiller à ce que leurs droits ne soient pas violés. Le HCR a d'ailleurs mis en place dans les zones où sont installés les réfugiés 129 projets à impact rapide qui portaient notamment sur l'eau et l'assainissement, la santé, l'éducation et la sécurité alimentaire. Ces projets, outre le fait qu'ils ont permis de répondre aux besoins essentiels des communautés et d'accroître la capacité d'accueil des zones concernées, ont favorisé la réconciliation entre les rapatriés et les communautés d'accueil.

53. Une initiative commune du HCR et du PNUD a été finalisée et le programme correspondant a démarré en juillet 2001. Ce programme concerne quatre districts (Hargeisa, Burao, Garowe et Bossaso) et les enseignements retirés de son exécution seront utiles à celle des programmes de réintégration destinés à d'autres régions de la Somalie.

G. Programmes de développement

54. Les activités relevant du programme somalien de protection civile ont continué d'être mise en oeuvre dans tout le pays. Deux cent cinquante policiers ont suivi une formation complète au centre d'entraînement des policiers de Mandera, et 350 autres la suivent actuellement; les travaux de rénovation du centre ont commencé à la mi-juin. Trois mille anciens miliciens sont en formation au centre de Lafole, au Somali Asphalt Centre et dans l'ancien complexe de transport des forces de police de Mogadishu.

55. Les experts nationaux chargés du programme somalien de protection civile ont beaucoup voyagé dans tous les districts de Somalie afin de rencontrer les autorités et les communautés locales et de les sensibiliser à

l'utilisation des techniques policières dans les communautés. Ces travaux ont conduit à la création de six centres régionaux et de 15 centres locaux et ont suscité la participation active des communautés aux activités de police de proximité. Plusieurs structures sont en cours de modernisation dans le Somaliland, notamment les trois tribunaux d'Hargeisa, les tribunaux de Gabiley et Boroma, les prisons d'Hargeisa, de Boroma et de Gabiley et un centre de formation pour les fonctionnaires de l'appareil judiciaire.

56. Neuf ateliers ont été organisés à Mogadishu en 2001, auxquels ont participé des membres des milices armées, des intellectuels, des chefs de file religieux et traditionnels et des parlementaires. Ces ateliers ont débouché sur une conférence générale consacrée à la démobilisation, l'objectif étant d'énoncer des recommandations d'ordre pratique et stratégique.

57. Le centre d'action antimines et le système d'information sur l'action antimines du Somaliland ont été créés grâce à l'assistance fournie au programme somalien de protection civile. Vingt membres du centre ont reçu des formations dans divers domaines, tels que la surveillance des opérations de déminage, la gestion de données, la logistique et la gestion financière, et un centre d'action antimines a été ouvert dans le Puntland, dans le nord-est du pays.

58. Le commerce est le principal atout du peuple somalien. Faute de ressources, les travaux d'aménagement des ports maritimes et les activités d'expansion des échanges ont été réduits au minimum. La CNUCED a maintenu son aide au secteur privé en élargissant les activités de formation et en finançant ses activités commerciales. Elle a également fourni les équipements qui faisaient cruellement défaut et les techniques de traitement de l'information ont été modernisées.

59. Un projet pilote de radiodiffusion a été lancé au début de l'année 2001 et des programmes ont été produits et retransmis dans tout le pays. Ces programmes de radio sont un moyen d'informer les Somaliens des activités et des positions de différentes organes de l'ONU et de la diaspora somalienne, et leur donnent aussi la possibilité d'exprimer leurs préoccupations. Dans certaines régions où l'insécurité règne, ces services ne sont pas assurés.

60. Au cours de l'année écoulée, le PNUD a mis en train trois nouveaux projets conçus pour promouvoir la bonne gouvernance et destinés à encourager la crois-

sance économique de la population pauvre et la réinsertion des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées. Grâce aux fonds déjà reçus, deux de ces programmes sont aujourd'hui prêts à être mis en oeuvre dans tout le pays.

H. Coordination et sécurité

61. Le Groupe de coordination des Nations Unies a maintenu en place les mécanismes de préparation et d'intervention proactifs de la cellule d'analyse humanitaire et de la cellule d'intervention humanitaire. En étroite collaboration avec l'Organe de coordination de l'aide en Somalie, le Groupe a également fourni une assistance aux institutions pour l'élaboration de stratégies d'action en Somalie. La nomination de responsables énergiques et la tenue régulière de réunions inter-institutions et de réunions sur les stratégies à adopter ont considérablement amélioré la coordination sur le terrain. En outre, le Groupe a encouragé une application plus large des principes humanitaires et des directives opérationnelles lorsque des actions sont entreprises avec les autorités locales somaliennes.

62. Les services de sécurité mis en place par l'ONU ont été mis en conformité avec les normes minimales de sécurité pour les opérations concernant la Somalie et la sécurité des fonctionnaires de l'Organisation a été améliorée de façon à satisfaire à ces normes, grâce au système de mise en commun des coûts liés à la sécurité; par ailleurs, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a fourni aux services de sécurité le matériel qui leur était très nécessaire.

IV. Assistance apportée par les États Membres

63. L'accomplissement des tâches décrites plus haut ne sera pas possible sans apport de moyens financiers et matériels suffisants. Pour financer leurs activités en matière d'aide humanitaire, de relèvement et de développement, les organismes des Nations Unies ont lancé l'Appel global interinstitutions pour 2001.

64. À ce jour, seulement 20 727 179 dollars, soit 16 % des crédits sollicités dans l'Appel global pour 2001, ont été reçus. Sans apport supplémentaire, il s'avérera impossible d'élargir la présence de l'ONU en Somalie et de fournir une aide d'urgence aux populations qui en ont besoin.

V. Relevé de conclusions

65. Les effets combinés d'une décennie de conflit persistant à différents niveaux, du changement climatique et de la réduction des investissements ont fait de la Somalie l'un des pays les plus pauvres de la planète. En moyenne, un Somalien vit avec moins d'un demi dollar par jour et a une espérance de vie de 45 ans. L'environnement recommence à se détériorer et la vulnérabilité et la malnutrition risquent très fortement de s'aggraver d'ici la fin 2001 ou le début 2002 : il importe donc d'autant plus que la communauté internationale intensifie son action en faveur de la Somalie.

66. Cependant, peu de Somaliens pauvres ont les moyens de reconstituer durablement leurs moyens de subsistance. L'une des conséquences socioéconomiques à long terme de la guerre est le renforcement de l'inégalité d'accès à la base de ressources productives du pays. Les ressources disponibles ont facilité l'élargissement du secteur privé mais les groupes qui ont été expropriés n'ont pas reçu les mêmes bénéfices. La pauvreté est ancrée sur la stratification économique historique, la destruction des avoirs de base des ménages, l'absence de services sociaux et la désaffection progressive des producteurs vis-à-vis de la base de ressources productives nationale. Tant que l'on aura pas trouvé une solution à ces problèmes sous-jacents, les efforts de développement à plus long terme seront compromis. De cette analyse peuvent être tirées un certain nombre de conclusions sur la situation actuelle de la Somalie.

67. De nouvelles mesures doivent être prises pour contribuer à l'établissement d'une paix durable en Somalie. Pour cela, il est nécessaire de mettre en place un cadre solide permettant de traiter un grand nombre de difficultés nées du conflit, en particulier concernant la façon dont le pays est administré et la nature des structures politiques, l'appropriation abusive des terres et des biens et les atroces violations des droits de l'homme commises par le passé.

68. Ces mesures prises par les acteurs nationaux, avec l'appui d'acteurs internationaux, doivent s'étendre à la promotion et à la protection des droits de l'homme, et faire une place privilégiée au rétablissement des droits sociaux et économiques fondé sur la restauration des infrastructures et des services sociaux de base. Dans ce processus, les communautés défavorisées et vulnérables devraient recevoir une attention spéciale, car elles sont constamment soumises aux pressions

créées par les chocs économiques et les bouleversements climatiques, ce qui a pour effet de relancer le cycle de l'urgence humanitaire.

69. Si la désintégration et les bouleversements sociaux ont eu des répercussions négatives sur la situation des femmes (augmentation de la violence et de la pauvreté), ils ont aussi transformé les relations entre hommes et femmes. Les femmes occupent une place de plus en plus importante dans la prise de décisions nationales d'ordre économique et politique. De telles tendances, ainsi que le rôle croissant de la société civile et des médias, doivent être encouragées par les acteurs extérieurs.

70. Compte tenu de la fragilité politique de la Somalie, tous les efforts déployés par la communauté internationale se poursuivront de façon à rendre possible une démarche intégrant les aspects liés aux institutions et à l'aide et permettant aux organisations humanitaires d'accéder au pays dans la neutralité. Cette approche progressive d'un engagement accru dans les conditions voulues, et sans attiser le conflit interne, reste l'élément essentiel du programme d'aide à la Somalie.